



L'INSTITUT FRANÇAIS DE LA MER

L'Institut Français de la Mer met à la disposition de l'ensemble de la communauté francophone une base de données des textes maritimes en langue française.
Le texte ci-dessous (© IFM) est libre de téléchargement.

Fiche documentaire

Avril 2007



Le théâtre méditerranéen

Comité local de l'IFM – Toulon Provence

La France est « l'endroit de l'Europe où les civilisations et les littératures méditerranéennes ont pénétré le plus au nord ».

L'héritage

La Méditerranée est le berceau incontesté de la civilisation occidentale, témoin au fil des siècles des grandes évolutions du monde civilisé et de la pensée humaine, depuis l'antiquité égyptienne, en passant par l'empire romain, la culture grecque et les philosophes des Lumières, les conquêtes arabes ou la naissance des religions judéo-chrétiennes.

C'est en Méditerranée que l'homme a commencé à naviguer, à développer les techniques de cartographie et de navigation qui lui permirent plus tard de découvrir et de traverser les océans. C'est par elle qu'ont eu lieu les premiers échanges, par elle que sont

arrivés la langue que nous parlons, les lettres et les chiffres que nous utilisons, mais aussi, et surtout, la forme de pensée, la logique, la philosophie et la religion.

La Méditerranée a été, et elle demeure, avant tout une zone de contact, de rencontre, d'échange et de contraste.

La géographie

La Méditerranée est à la fois un carrefour et un lien entre trois continents, l'Europe, l'Afrique et l'Asie. C'est une mer fermée, ou presque puisque, si l'on excepte le canal de Suez à l'est, son seul passage vers les eaux libres de l'océan se fait à l'ouest par un détroit de moins de 15 kilomètres de large. Elle s'étend d'ouest en est, de l'Océan Atlantique aux côtes du Moyen-Orient, sur près de 4 000 kilomètres. Sa largeur maximum est de 800 kilomètres dans sa partie occidentale et de 1 000 kilomètres dans sa partie orientale, les deux bassins se rejoignant dans le « goulet » du détroit de Sicile qui fait se rapprocher les côtes siciliennes à moins de 150 kilomètres des côtes tunisiennes. Et pourtant elle ne représente que 1 % de la surface maritime de la planète.

Elle compte 20 pays sur ses rives pour une population totale qui dépasse les 450 millions d'habitants. La part des 7 pays de l'Union européenne (UE) riverains (sur 22 pays disposant d'une frontière maritime) atteint plus de 200 millions d'habitants et les 2 pays riverains les plus peuplés sont l'Égypte et la Turquie avec environ 75 millions d'habitants chacun.

La Mer Noire ne peut être dissociée de la Méditerranée. Elle compte 6 pays riverains, dont 2 appartiennent à l'UE (Bulgarie, Roumanie) et abrite une population de 80 millions d'habitants, si l'on excepte le Caucase russe, et la Turquie déjà décomptée.

Les eaux méditerranéennes, Mer Noire incluse, s'étendent sur près de 3 millions de kilomètres carrés.

L'économie politique

Avec l'ouverture du Canal de Suez (1869), la Méditerranée devient une route maritime privilégiée vers l'Océan Indien et l'Asie, et son intérêt stratégique et géopolitique fait l'objet de toutes les convoitises. L'explosion économique du XX^e siècle et l'importance prise par le pétrole arabe ne font que renforcer le caractère géostratégique de la zone qui devient dès les années 1950 un point chaud de la planète avec les événements au Maghreb et au Proche-Orient, la question palestinienne, ou plus récemment les rivalités balkaniques et l'éveil des nationalismes arabes.

La Méditerranée, cette mer au milieu des terres, est un lieu d'échange permanent mais c'est aussi la frontière sud de l'Europe.

À ce jour, 30 % du trafic maritime mondial transite par la Méditerranée, notamment en raison du transport des hydrocarbures qui est prévu doubler dans les 15 ans, mais l'activité commerciale interne est aussi très importante.

Le bassin méditerranéen attire 30 % des touristes de la planète, soit 175 millions de touristes par an, ce qui en fait la première région touristique mondiale.

La façade méditerranéenne de l'Europe est animée par un flux d'échanges économiques qui se développe à un rythme rapide de 8 à 10 % par an. Cette dynamique est le résultat de la convergence de 3 facteurs de changement :

- L'entrée de 10 nouveaux États membres au sein de l'UE et la modification corollaire des flux économiques (ex : l'« Axe 5 » entre Lisbonne et Kiev) ;

- La position privilégiée de la Méditerranée dans les échanges entre l'Europe et l'Asie, qui, pour l'essentiel, passent par une composante maritime. L'activité des ports méditerranéens avec les pays d'Asie n'est actuellement limitée que par leur capacité. (Le volume des échanges entre la Chine et les pays méditerranéens croît chaque année de 30 à 50 % !)
- La mise en place progressive de la zone de libre-échange entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée.

Le cas particulier de la Mer Noire

La Mer Noire, dont la région adjacente orientale est particulièrement riche en hydrocarbures, constitue un lien commercial ainsi qu'une zone de transit essentiels pour l'Occident. Au plan géostratégique, elle est la connexion naturelle entre l'Europe et l'Asie, ainsi qu'entre l'Asie et le Moyen-Orient. Elle ne peut, ne serait-ce que pour des raisons purement géographiques, être dissociée de la Méditerranée.

Elle est pour la Russie une ligne de sécurité naturelle et sa seule porte ouverte toute l'année vers les océans, Novorossiysk étant son seul grand port libre à coup sûr de glaces 12 mois sur 12. Les États-Unis sont bien sûr omniprésents pour soutenir les nouveaux États libres de la Communauté des États indépendants (CEI), et pour réduire leur dépendance du Golfe Persique en matière de pétrole.

Le projet de ***Coopération économique de la Mer Noire*** (CEMN), qui date de 1992, peut servir de référence. Il regroupe 11 États, les 6 riverains de la Mer Noire (d'ouest en est : Bulgarie, Roumanie, Ukraine, Russie, Géorgie et Turquie) et 5 États plus ou moins adjacents (Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Grèce et Moldavie). Ce groupe a pris sa forme définitive d'organisation régionale à Yalta en 1998 sous le nom d'Organisation de la coopération économique de la Mer Noire, que l'on considère comme un cadre propice au développement des liens économiques et un gage d'amélioration de la stabilité et de la sécurité dans cette région stratégique.

On notera qu'au plan religieux la CEMN réunit la quasi totalité des pays de confession orthodoxe (Arménie, Bulgarie, Géorgie, Grèce, Moldavie, Roumanie, Russie et Ukraine) et 3 pays musulmans (Albanie, Azerbaïdjan et Turquie).

Il est clair que la vocation européenne de la Mer Noire doit être encouragée pour des raisons politiques, sécuritaires et économiques par la CEMN, qui compte 3 pays membres de l'UE (Bulgarie, Grèce, Roumanie). Mais la CEMN doit aussi se tourner vers la Méditerranée qui constitue son débouché maritime naturel et incontournable. Et à cet égard, au-delà de leurs différents, la Grèce et plus encore peut-être la Turquie seul pays à posséder un littoral sur chaque mer, ont un rôle déterminant à jouer en raison de leur appartenance et de leur tradition méditerranéennes.

La politique européenne en Méditerranée

La Commission européenne a défini l'espace méditerranéen comme englobant les pays riverains et les îles, plus la Jordanie considérée comme indissociable de l'espace israélo-palestinien.

En fait, vis-à-vis de l'UE, la Méditerranée se définit plus aisément par un ensemble de problèmes communs (démographie, islamisme, terrorisme, crise économique) que par un espace géographique.

Le ***processus de Barcelone*** a pris naissance en novembre 1995 lors d'une conférence réunissant les 15 États membres de l'UE, à l'époque, et 12 « pays tiers méditerranéens » (PTM) (Algérie, Autorité palestinienne, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie) qui lance le « Partenariat Euromed » (PEM). Le PEM, largement

dominé par le souci de sécurité, se donne pour objectifs d'instaurer la stabilité et de mettre en place une zone de libre-échange pour créer les conditions d'une meilleure compréhension entre nord et sud.

Dix ans plus tard, le bilan reste mitigé, sinon décevant. Le discours de Barcelone était trop ambitieux pour une politique extérieure européenne balbutiante et les réformes économiques n'ont pas eu l'effet escompté. Il en va de même au plan sécuritaire, les grands dossiers régionaux n'ont quasiment pas été traités : conflit israélo-palestinien, guerre civile en Algérie, problèmes libanais, chypriote ou au Sahara occidental, violations des droits de l'homme (Algérie, Égypte, Syrie, Tunisie).

Le *dialogue 5 + 5*, initié par la France en 1983 et suspendu en 1991 après la guerre du Golfe, est relancé en 2001. Il réunit les 5 pays de l'UE de Méditerranée occidentale (Espagne, France, Italie, Malte, Portugal) et 5 États de l'union du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie). Ce dialogue informel se concentre pour l'essentiel sur la sécurité et la sûreté en Médoc (Méditerranée occidentale) et l'intégration économique régionale. Piloté par les ministres des affaires étrangères, il réunit également les ministres de la défense et se réunit une fois par an, alternativement en Europe et au Maghreb.

Ainsi, la politique européenne en Méditerranée met l'accent sur la sécurité et sur la résolution du conflit israélo-arabe considérée comme la priorité stratégique, dans le cadre d'un engagement élargi avec le monde arabe.

